

**-EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS d'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS-**

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Séance du 27 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures, le Conseil de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefrancois, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à l'antenne intercommunale de Villefranche d'Albigeois, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER, Président de la communauté de communes,

Présents : Mesdames Florence DURAND, Thérèse TRAVER, Michèle SAUNAL, Marie-José ESCANEZ, Sandrine SANDRAL, Vanessa RABAUD, Messieurs Bernard LAFON, André BERTRAND, Jacques ROUSTIT, Jean-Pierre LEFLOCH, Serge CAPGRAS, Jean-Paul ALRAN, Yves LE POEC, Jean-Louis PUECH, Jean-Pierre LANNES, Thierry ASTOULS (suppl. Thierry VIEULES), Fabrice ALBERT (suppl. Alain SEVERAC), Sébastien PAULHE, Patrick DAURELLE, Patrick CARAYON, Jean-Luc ESPITALIER, Olivier JUMEZ, Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC,

Absents excusés : Colette VEROLLET, Marie Line BRUNET, Valérie VITHE, Ghislain ESPITALIER, Joël MARQUES, Thierry VIEULES, Alain SEVERAC,

Ont donné procuration : Colette VEROLLET à Sébastien PAULHE, Ghislain ESPITALIER à Bernard LAFON, Joël MARQUES à Yves LE POEC,

Madame Marie-José ESCANEZ a été désignée secrétaire de séance.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Membres en exercice : 29. Membres présents : 24. Nombre de votes : 27.

-Date de la convocation : 21/06/2024 - date d'affichage : 21/06/2024.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Délibération n° 2024/51

Objet: Manifestation d'intérêt pour le projet Medicobus

Monsieur le Président rappelle que le plan « France ruralité » publié en juin 2023, prévoit le déploiement d'une centaine de médico-bus au niveau national, d'ici juin 2024. L'objet de cet équipement est de participer à l'amélioration de l'accès aux soins pour tous les habitants du territoire, notamment dans les zones éloignées des cabinets médicaux.

Ce projet offre également l'opportunité d'agir en complémentarité de l'offre de santé existante pour des populations isolées et loin des parcours de soins.

Pour le département du Tarn, et à l'initiative de l'ARS du Tarn, trois EPCI ont été pressentis pour co-porter ce projet expérimental pour une durée de 3 ans :

- La Communauté de communes VAL 81,
- La Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefrancois,
- La Communauté de communes du Carmausin Ségala, qui s'est proposée comme référente.

Une première réunion d'information, le 22 avril 2024, a permis à M. le Directeur de la DDARS du Tarn de rappeler ces ambitions. Une deuxième rencontre regroupant l'ensemble des maires de la CCMAV, en date du 2 mai 2024, a précisé les conditions de sa possible mise en œuvre sur le territoire.

Monsieur le Président précise que plusieurs rencontres avec les services préfectoraux et l'ARS ont permis d'obtenir un engagement de principe concernant l'accompagnement financier de l'Etat pour l'achat et l'aménagement du véhicule (camping-car). D'autres financeurs pourront par ailleurs être mobilisés.

Le recrutement et la rémunération des professionnels de santé seront intégralement pris en charge par l'ARS.

S'agissant de l'autofinancement de l'achat du camping-car et des autres charges de fonctionnement, elles seront à répartir entre les 3 EPCI pressentis et leurs Communes.

Pour notre territoire, le Président et les Maires du territoire ont validé le principe, lors de la rencontre du 2 mai dernier, que les Communes partenaires, après avis favorable de leur Conseil municipal, se répartissent le financement sur 3 ans du reste à charge d'investissement ; le fonctionnement restant supporté par la CCMAV.

Monsieur le Président propose d'acter un engagement de principe de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois à s'inscrire, en lien étroit avec les Communes membres, positionnées favorablement, dans la mise en œuvre de cette opération.

Le Conseil municipal,

- Vu le Plan France Ruralité publié en juin 2023, prévoyant le déploiement de 100 médico-bus sur le territoire national,
- Vu le Contrat Local de Santé signé en janvier 2023

Et après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés,

Votes Pour : 25

Votes Contre : 2 (Yves LE POEC + 1 pouvoir)

Abstention : 0

SOUTIENT le projet expérimental de médico-bus et sa mise en œuvre sur le territoire pressenti,

S'ENGAGE à soutenir activement ce projet par :

- la participation aux conditions matérielles et financières de sa mise en œuvre (définition du cahier des charges pour l'achat, participation à l'organisation de l'itinérance, participation financière au fonctionnement, etc),
- la promotion du service auprès des habitants,
- le soutien à l'organisation matérielle et technique de sa mise en œuvre, en lien avec les Communes.

DONNE MISSION à Monsieur le Président d'accomplir toutes les formalités nécessaires à la poursuite des démarches relatives à la préparation et au déploiement de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme :

La Secrétaire de séance
Marie-José ESCANEZ

Le Président
Jean-Luc ESPITALIER

Le Président certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture et publiée sous format électronique sur le site internet www.montsalban-villefranchois.fr le 28 juin 2024.